

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

SASA INDUSTRIE

(Eurolist)

- 1 - Le 20 février 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SASA INDUSTRIE déposée par CM-CIC Securities, agissant pour le compte de la société Sasa Holding et Management (cf. Décision et Information 207C0334 du 20 février 2007).

La note d'information de Sasa Holding et Management (visa n°07-051 du 20 février 2007), la note d'information en réponse de la société SASA INDUSTRIE (visa n°07-052 du 20 février 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés le 22 février 2007).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **23 février au 15 mars 2007 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions SASA INDUSTRIE le 23 février 2007.